

Assemblée Générale Extraordinaire 2026

Assemblée Générale Ordinaire 2026

Jeudi 2 avril 2026



Espace « Serge Nimesgern » à MOULINS-lès-METZ

9 h 00 Accueil
9 h 30 AG extraordinaire
 AG ordinaire
11 h 30 Vin d'honneur
12 h 00 Repas



Après-midi : Activités facultatives de détente ou sportives

PROGRAMME DE LA JOURNÉE
Jeudi 2 avril 2026



- 9 h 00 : Accueil
- 9 h 30 :
 - Assemblée Générale extraordinaire A.S.C.E.57 (approbation des nouveaux statuts)
 - Assemblée Générale ordinaire A.S.C.E.57

(les documents comptables sont à votre disposition au bureau de l'ASCE 57)

- 11 h 30 : Verre de l'amitié offert par l'ASCE 57
- 12 h 00 : Repas (à définir) :
 - Plat
 - Fromage
 - Dessert
 - Boissons
- à partir de 14 h 00 : Activités de détente ou sportives
- 17 h 00 Retour

AG 2026 COUPON - REPONSE A RETOURNER à l'ASCE 57
AVANT LE 27 mars 2026 accompagné du règlement

NOM : Prénom :

Service : 

Participera à l'AG 2026 de l'ASCE 57 sera accompagné·e de personne(s)

et réserve : Repas : 15,00 € X = €

ci-joint règlement : €.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous ASCE 57  : 03.54.21.93.52

Aucune réservation téléphonique ne sera acceptée